

Bonnes
chaussures
à bon
marché!

Nous expédions
franco contre
remboursement

N° 26/29 11.—
N° 30/35 13.—
N° 26/29 11.50
N° 30/35 13.50
N° 36/39 17.—
N° 36/39 18.—
N° 36/42 17.—
N° 36/42 18.—
N° 36/42 23.—

N° 40/47 22.—
N° 40/47 23.—
N° 40/47 27.—
N° 40/47 25.—
Catalogue illustré.
Sous soignés.

s, Lenzbourg.

homme

comme
CHER
nyère. Références
S'adresser au
journal.

de fruits

20^e, à fr. 2.50 le
5 litres, contre

R, Distillerie
t. (Nidwald)

bricant

l froms ges, pâtes
mandé.

références, sous
X, à Publiet.

ses !

se
ra

bourgeois.

MOBILES

a. Plantamour,
30-36
générale.

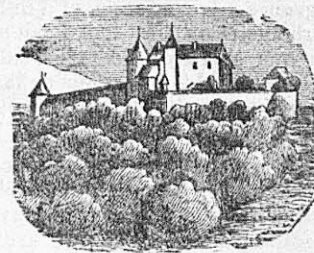
mm.

e.

Valais :
ANNE.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse . . . 1 an, Fr. 6.—
. . . 6 mois » 3.—
Étranger . 1 an » 10.—
. . . 6 mois » 5.50
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 9⁰⁴ 12²⁷ (d.j. f. 15⁰⁰) 15⁴⁵ 20¹⁷ BULLE, dép. 6-- 10⁰⁰ 13¹⁵ (13⁰⁰) 17⁵⁵

ANNONCES

Canton de Fribourg . 20 cts.
Suisse 25 »
Étranger 30 »
Annonces mortuaires
et rétractations . . 30 »
Réclames 50 »

S'adresser à Publicitas,
S. A. suisse de publicité.
(Cercle catholique, 1er étage)

Contre le chômage.

Le Conseil fédéral a arrêté dans sa séance de vendredi matin de nouvelles mesures pour combattre le chômage. Il présente à ce sujet aux Chambres un message et deux arrêtés. Le premier de ces arrêtés ouvre au Conseil fédéral un nouveau crédit de 20 millions pour favoriser l'exécution de travaux entrepris pour combattre le chômage. Le second arrêté concerne l'exécution anticipée de travaux par la Confédération à l'effet de combattre le chômage, dispose qu'il est ouvert dans ce but au Conseil fédéral des crédits extraordinaires au montant total de 66 millions, dont 29 millions 950 000 fr. pour les C. F. F. et 1 million 150,000 fr. pour le Département de l'intérieur et 550,000 fr. pour le Département des finances. De ces crédits, il est mis à la charge des ressources générales de la Confédération 37 millions, des C. F. F. 21 millions, de l'administration des postes 8 millions.

Le Conseil fédéral est chargé de surveiller l'utilisation de ces crédits et de veiller à ce qu'ils soient employés conformément à leur but. Le message et les deux arrêtés ont été distribués aux Chambres lundi. Le message montre que le chômage ne diminue pas.

Voici le tableau des dépenses qu'a faites jusqu'ici la Confédération :

1. Assistance	fr. 18,123,452.23
2. Travaux de chômage, construction de maisons d'habitation pour parer à la pénurie des logements	» 30,000,000.—
3. Subsidés aux caisses de chômage	» 2,601,887.23
4. Professions intellectuelles et artistiques	» 1,500,000.—
5. Actions de secours	» 1,070,000.—
6. Cours professionnels et de perfectionnement en général pour chômeurs	» 24,544.28
7. Frais d'administration	» 1,681,060.73
8. Divers	» 108,683.40

Totaux fr. 55,109,627.87

Il faut ajouter à ces 55 millions — sans parler de 12 millions de prêts hypothécaires — 30 millions dépensés pour subventions à la construction de maisons d'habitation, ce qui porte la dépense totale de la Confédération seule à 85 millions. Il reste encore une vingtaine de millions disponibles. Cette somme est insuffisante et c'est pourquoi le Conseil fédéral demande qu'on lui ouvre un nouveau crédit de 20 millions.

Par le second arrêté la Confédération projette d'ouvrir de vastes chantiers qui lui permettront d'occuper utilement les chômeurs. Les 66 millions qu'elle demande à cet effet se répartissent comme suit :

1. Chemins de fer télégraphiques	fr. 29,950,000
2. Administration des postes et télégraphes	» 11,350,000
3. Départ. militaire	» 23,000,000
4. Départ. de l'intérieur	» 1,150,000
5. Départ. des finances	» 550,000

Total fr. 66,000,000

Le Conseil fédéral joint à son message un tableau des travaux qu'il compte faire exécuter, mais en spécifiant qu'il pourra le modifier suivant les circonstances. Voici, à titre d'indication, la liste des principaux travaux prévus pour la Suisse romande :

Chemins de fer : double voie Dailens Ependes 100,000 fr. ; équipement des stations de Sion à Lausanne, 1,200,000 fr. ; électrification de la ligne Lausanne Vallorbe, 200,000 fr. ; raccordement des gares de Genève : tunnel du Petit-Lancy, 6,700,000 fr. ; correction de la Drize, 120,000 fr. ; double voie Cottens-Rosé, 400,000 fr.

Postes : réfection du bâtiment des postes de Lausanne, 160,000 fr. ; Télégraphes : installations téléphoniques au bâtiment des postes de Lausanne, 381,500 fr.

Militaire : construction d'un arsenal à St-Maurice, 750,000 fr. ; hangar au haras d'Avanches, 50,000 fr. ; dépôt de matériel à Praz-Riond, 165,000 fr. ; aplanissement du champ d'aviation de Payerne 60,000 francs, etc.

NOUVELLES SUISSES

Du travail pour les horlogers. — Une commission composée de membres des autorités communales de la Chaux-de-Fonds s'est rendue à Berne afin de demander l'assistance des autorités fédérales pour la lutte contre le chômage. A la suite des entrevues qu'elle a eues avec MM. Schulthess président de la Confédération, Huber, ingénieur du service des commandes des C. F. F., et Rothpletz, directeur de l'Office fédéral du travail, les assurances suivantes lui ont été données :

Parmi les commandes que le Conseil fédéral se propose de remettre à La Chaux-de-Fonds, est prévue une somme d'environ 1 million de francs, pour la fabrication de pièces pour l'artillerie (fusées), puisque cette ville s'est déjà vouée à cette fabrication spéciale pendant la guerre.

En outre, en attendant que de nouveaux crédits puissent être votés, on pourrait confier aux industriels de cette ville la fourniture de 10 à 20,000 appareils spéciaux, destinés aux nouveaux téléphones automatiques, qui

seront installés à Genève et à Lausanne pour débiter.

Chez les horlogers. — L'Office fédéral du travail a communiqué aux représentants de la F. O. M. H. les résolutions votées à l'assemblée des syndicats des producteurs de la montre. Ces conditions sont les suivantes : Jusqu'à 1 fr. à l'heure, 10 % de réduction ; de 1 fr. à 1 fr. 30, 15 % ; de 1 fr. 50 à 2 fr., 20 % ; de 2 fr. et au-dessus, 25 %.

La Fédération des métallurgistes repousse énergiquement ces propositions.

Jedi après-midi a eu lieu sur la place Neuve, à la Chaux-de-Fonds, une démonstration contre toute baisse de salaire. Après avoir entendu divers discours, les assistants se sont rendus en cortège devant des fabriques où l'on travaillait et ont manifesté.

Les taxes postales. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a décidé que l'arrêté du 8 décembre 1920 portant augmentation provisoire des taxes postales, demeure valable jusqu'à la mise en vigueur de la loi fédérale concernant le service des postes. Le Conseil fédéral motive sa décision par le fait que l'excédent de dépenses de 39 millions de francs inscrits primitivement au budget pour l'année 1921 pourra, grâce à l'augmentation des taxes, être ramené à 22 millions de francs environ tout en tenant compte de ce déficit, il ne saurait être question de réduire les taxes postales pour le moment.

L'Union des industriels du district de Laupen a adressé une lettre ouverte aux représentants de l'industrie dans les Conseils fédéraux et cantonaux, leur demandant de prendre position contre toute augmentation de taxes postales telles qu'elles sont contenues dans le projet de loi relative à la régle des postes. La lettre déclare qu'il n'est plus admissible que les déficits de l'Etat soient mis à la charge du peuple, car, en fin de compte, ce ne sont pas les fonctionnaires qui commandent dans l'Etat. Une simplification des rouages administratifs de l'Etat est absolument nécessaire à commencer, en tout premier lieu, par les instances supérieures.

Berne. — La foire d'Erlenbach. — Environ un millier de pièces de bétail ont été présentées à la foire d'Erlenbach. Le commerce est très animé ; les prix sont élevés.

Valais. — La fièvre typhoïde. — Le médecin cantonal valaisan fait savoir que la fièvre typhoïde sévit depuis quatre mois dans maintes localités du canton du Valais. « Pour des motifs d'ordre économique, ajoute-t-il, nous avons dû user, à cet égard, du

rant l'été, de la plus grande discrétion : parler publiquement de fièvre typhoïde, c'eût été, à n'en point douter, vider du même coup plus d'une station de montagne. Nous avons dû nous contenter de donner des conseils aux municipalités et aux commissions de salubrité publique des localités contaminées ». Aujourd'hui, le médecin cantonal s'adresse au public en général, persuadé qu'il trouvera en lui un auxiliaire puissant dans la lutte contre l'épidémie. Il recommande les moyens de précaution indiqués en pareille circonstance et tout spécialement la vaccination antityphique préventive.

Genève. — Les Genevoises voteront elles ? — Pour le scrutin sur le suffrage féminin, qui aura lieu les 15 et 16 octobre prochain, les partis démocratique, radical, indépendant et jeune-radical laissent entière liberté à leurs électeurs. Les socialistes voteront en faveur du droit de vote des femmes.

A L'ÉTRANGER

ÉTATS-UNIS

Cinq millions de chômeurs.

Une conférence vient de se réunir à Washington, pour aviser aux mesures à prendre contre le chômage.

Le président Harding, dans son discours d'ouverture, a affirmé sa conviction qu'en dépit de cette crise, héritage de la guerre, la nation américaine demeure foncièrement saine. Ses finances sont fortes, sa puissance industrielle intacte, son commerce se maintient et elle n'a rien à craindre au point de vue politique.

« Le chômage est un phénomène constant en Amérique, où, dans les circonstances les plus favorables, on compte environ un million et demi de sans-travail. Mais, aujourd'hui, les chiffres officiels dépassent cinq millions. Il est vrai que les calculs se réfèrent à la période du temps de guerre, où l'on avait le plus besoin de main-d'œuvre. De ceux qui sont alors venus travailler dans les villes combien ont regagné la campagne ? Combien ont passé dans d'autres industries pour lesquels manquent les données précises ? Nul ne le sait, c'est pourquoi on aurait tort de trop se laisser épouvanter par ce formidable total de cinq millions, qui n'existe peut-être en partie que sur le papier. »

IRLANDE

Une dépêche de Londres dit qu'on estime en général que les premières négociations anglo-irlandaises n'aboutiront qu'à une impasse pour reprendre avec plus d'espoir. Le correspondant du *Sunday Evening Telegraph* croit savoir que le gouvernement s'en tiendra rigoureusement aux décisions qu'il a prises en ce qui concerne l'al-

légeance à la couronne et l'unité de l'Irlande et qu'il est tout à fait probable que M. Lloyd Georges soulèvera la question des violations de la trêve dans l'ouest et le sud de l'Irlande.

On signale une recrudescence des crimes et des pillages de magasins à Belfast. On apprend que le gouvernement anglais a envoyé 700 artilleurs à cheval à destination de cette ville.

ECOSSE
Un naufrage.

Le vapeur *Roman* allant de Glasgow à Dublin a coulé dimanche matin à l'entrée du golfe de la Clyde après des collisions successives avec deux autres vapeurs par un épais brouillard.

Les passagers du *Roman* étaient au nombre de 56 et l'équipage comptait 37 hommes. Trois passagers et 13 hommes de l'équipage ont disparu.

La première collision s'est produite peu après minuit, alors que presque tous les passagers étaient couchés. Il y a eu un intervalle de six minutes entre les deux collisions. Le *Roman* a coulé une minute après la deuxième collision.

ÉGYPTE
L'œuvre de la cour martiale.

Les tribunaux militaires britanniques ne cessent d'envoyer les Egyptiens en prison et à la potence. Après les tristes événements de mai, 1700 personnes ont été mises en jugement. Parmi ces dernières, sept, accusées de meurtre, ont été pendues dans la prison de Hadra, à Alexandrie; l'un d'eux, Hanafi Mahmoud, âgé de 25 ans, avant de monter à la potence, s'écria d'une voix claire et forte: « Je suis innocent, mais ce n'est qu'après avoir versé le sang de ses enfants que l'Egypte obtiendra sa liberté! Vive l'Egypte! Vive l'indépendance! Vive Saad Zaghloul! Je meurs pour l'amour de l'Egypte! A bas l'injustice! A bas la loi martiale! A bas la justice anglaise! Je crois en Dieu! Je crois en Moïse, en Christ et en Mahomet! »

Les journaux égyptiens disent que ce malheureux n'a cessé de vivre qu'après dix minutes de souffrances sans nom. D'autres condamnés auraient souffert jusqu'à 17 minutes et l'un d'eux aurait même craché du sang en abondance.

La Cour martiale britannique continue à siéger et à condamner à mort...

CANTON DE FRIBOURG

Enfant brûlé. — Jeudi soir, à la rue d'Or, à Fribourg, une fillette de quatre ans et demi, Elise Perler, à mis le feu à ses vêtements en s'approchant d'un fourneau de cuisine. Elle a été conduite à l'hôpital des Bourgeois où elle est morte samedi après midi vers 4 heures.

Une importante ménagerie à Fribourg. — On nous communique de Lausanne que le grand cirque et parc zoologique Karoly, qui séjourne depuis quelques jours à Lausanne, y a eu un succès considérable. C'est la première fois que l'on a vu, à Lausanne, une exhibition aussi originale. Dans le grand hall démontable (genre Barnum et Bailey) qui était rempli de monde tous les soirs, on a assisté à d'étonnants exercices de lions et d'ours blancs, de dromadaires et d'éléphants. Le cirque Karoly se dispose à se rendre à Fribourg, où il obtiendra, sans doute, le même succès qu'ici.

D'autre part, on nous informe que les autorités communales de Fribourg ont accordé à M. Zwicky, administrateur du cirque des frères Karoly, de

présenter ce cirque-ménagerie au public fribourgeois, à des conditions très favorables pour la caisse de la commune. M. Zwicky a offert, au nom de la maison Karoly, un don de 1000 fr. pour l'orphelinat de la ville de Fribourg, une jolie somme pour la caisse des chômeurs.

Le cirque-ménagerie Karoly, à la fois divertissant et instructif, s'efforcera, nous assure-t-on, de justifier sa réputation et de satisfaire le public de Fribourg.

Il arrivera par train spécial, ce soir, mardi, à Fribourg et dressera sa cité de tentes sur les Grand'places.

GRUYÈRE

Une visite française. — La Municipalité de Saint-Maur des Fosses, qui a si généreusement reçu et fêté les Suisses en août, lors de leur voyage dans les régions dévastées, annonçait dernièrement la visite en Suisse du Conseil municipal, ayant à sa tête M. A. Cheron, député de la Seine aux Chambres françaises.

Au nombre d'une trentaine, ces personnalités de marque sont arrivées, hier lundi, de Chaux-de-Fonds à Fribourg. Dans la capitale, ils ont déposé une couronne sur la tombe des soldats français morts sur terre fribourgeoise, ainsi qu'au pied du monument érigé en souvenir des soldats fribourgeois morts au service de la Patrie. Le Conseil communal et la Société française de Fribourg ont reçu ces personnages officiels.

Une course en Gruyère l'après-midi en a fait nos hôtes de quelques heures. Ils nous sont en effet arrivés vers quatre heures hier soir, en voitures automobiles.

Une délégation du Conseil communal et de la Société française de notre ville les attendaient à l'Hôtel de Ville, où une cordiale réception leur était réservée dans la grande salle. Un thé et des vins d'honneur leur furent offerts.

M. Despond, syndic, est heureux de l'insigne honneur qui lui échoit de souhaiter la bienvenue à nos hôtes dans cette salle où nous avons eu l'honneur, durant ces terribles années de guerre, de recevoir plus de trois mille soldats français et belges. Il est d'autant plus heureux de remplir cette mission que les Suisses ont été si bien reçus lors de leur visite dans les régions dévastées. Nous, Fribourgeois, avons du reste un lien de parenté avec la France puisqu'avant d'être Suisses nous étions Savoyards.

M. Despond a rappelé la décoration conférée dernièrement à M. Radraux, hommage de son courage lors de la terrible guerre. Remémorant celle-ci, il ajoute: « Nous avons vécu les sombres journées de la guerre, nous avons joui de vos victoires. » Il y avait pour la France cette sympathie: les liens du sang, et nous savions qu'elle défendait une cause juste.

L'orateur termine en souhaitant que la France retrouve sa prospérité d'avant-guerre et qu'elle recouvre sa liberté par une paix juste et durable.

Il lève son verre à la reine de la Marne et à ses suivantes, qui étaient présentes dans cette salle.

Ce discours est très applaudi.

La Société française a offert à ses aimables visiteurs un petit souvenir de la Gruyère, consistant en une cape d'armailles et M. le Syndic Despond a fait don à chaque dame d'un joli bouquet d'edelweiss.

M. le Député Cheron, de la Seine, infiniment touché, répond aux paroles de M. le Syndic Despond dans un discours superbe.

Puis il remercie les organisateurs de l'accueil si cordial reçu dans cette

belle Gruyère, dont en quelques paroles élevées il définit les beautés de ses forêts et de ses montagnes. L'orateur souhaite pour notre Patrie tous les progrès.

« Votre Patrie, dit l'honorable député de la Seine, a subi le contre coup de la guerre; ils se comptent nombreux les Suisses qui sont morts pour la France, et nous en garderons une reconnaissance émue. » M. Cheron réitère ses remerciements à M. le syndic, à Messieurs les membres du Conseil communal qui se sont joints à lui, et aux compatriotes pour la réception si cordiale dont la délégation française a été l'objet.

S'adressant aux dames qui ont apporté à l'excursion suisse en France le charme de leur grâce, il les remercie délicatement et lève son verre à la prospérité de notre Patrie.

De chaleureux applaudissements soulignent ce discours.

M. Zimmermann regrette de falloir annoncer le départ; il remercie de la belle réception.

Et nos hôtes, accompagnés de MM. Despond, syndic, Jules Blanc, Decroux et Alf. Remy, conseillers communaux, ainsi que de MM. Truffat, Chabrier Radraux et Picard, de la Société française, prennent la direction de la Haute Gruyère, où ils ont fait une courte halte à Broc. Là, devant la place de l'Hôtel de Ville, M. Noël Cailler leur distribue à tous un joli coffret des excellentes spécialités de la fabrique P. C. K., puis ils se rendent à Gruyères où ils visitent le château.

Au retour, ils ont fait une visite au cimetièrre, où ils ont déposé une superbe palme sur la tombe des soldats français morts pendant l'internement.

Et nos hôtes de marque ont repris la route de Fribourg où un dîner les attendait à l'Hôtel de Rome.

Espérons qu'ils garderont un agréable souvenir de leur court séjour en Gruyère.

Hôtes de marque. — On a remarqué, samedi dernier, le passage en notre Ville de son Altesse le Major Général, le Maharajah de la Patiala, des Indes, avec une nombreuse suite. Ces personnes font un séjour de quelque durée en Suisse et leur passage à Bulle a été marqué par une visite des magasins de musique Charrière et Cie où des achats importants ont été conclus.

« **Cécilia.** » — La reprise des répétitions étant fixée au 15 octobre prochain, les Dames et Demoiselles désirant faire partie de cette société sont priées de se faire inscrire chez Monsieur R. Radraux, directeur.

Petite chronique. — Bien que l'automne avance, le temps reste doux. Il fait même chaud pendant la journée. La fraîcheur des nuits fait cependant prendre aux feuilles toute cette gamme de nuances d'or, signe précurseur de leur chute prochaine.

Il fait si beau à la montagne où le soleil est en ce moment plus chaud que dans la plaine. Aussi les nombreux groupes d'oiseaux de tous genres font-ils là-haut leur lieu de séjour en cette belle saison; grives musiciennes et autres, bergeronnettes, linottes, chardonnerets, pinsons, etc., etc., par vols nombreux habitent les pâturages élevés et leur redonnent cette gaieté perdue par suite du départ des troupeaux.

La saison est on ne peut plus belle pour les alpinistes qui peuvent encore en profiter largement; nos sommets sont encore bien visités.

C'était dimanche à Saint Denis, date importante dans notre vie montagnarde d'autrefois. Le jour de la

Saint-Denis était celui de la descente des troupeaux. Dès le matin, on voyait apparaître dans le bas de la vallée les différents troupeaux. Armailles et vaches avaient revêtu leurs plus beaux atours. Sonnaillies et clochettes retentissaient au cou des « armailles ». La chaudière était brillante comme un miroir; armailles et *bouébo* avaient revêtu leur *bredzon* neuf et leur plus belle chemise blanche. Le *bouébo* surtout était fier. Il se croyait un peu le maître du troupeau. Sa joie n'était pas cependant sans une pointe d'amertume: il fallait quitter la montagne, redescendre vers les gens du bas, abandonner les vaches qu'il connaissait toutes par leur nom et qu'il avait soignées avec amour pendant l'été; il fallait surtout bientôt recommencer l'école.

Les propriétaires venaient reprendre les vaches qu'ils avaient louées pour le terme des herbes.

Le temps a changé toutes ces vieilles coutumes. Les amodiateurs de montagnes ne louent plus guère le bétail dont ils ont besoin pour les charger. Ils préfèrent l'acheter. En automne, ils le revendent peu à peu. Le souper de la Saint-Denis lui-même a disparu. Le jour de la descente des troupeaux passe presque inaperçu. La Saint-Denis ne subsiste plus que dans le souvenir des anciens, qui se rappellent avec émotion les belles Saint Denis d'autrefois.

Favorisée par le temps idéal dont nous jouissons, la bénédiction de la montagne a revêtu une belle animation.

Un peu partout, notre population citadine s'est répandue dans les localités campagnardes, y trouvant partout de la gaieté.

Gruyères qui revivait pour quelques heures les mœurs d'autrefois, Vuadens, Les Colombettes, Montbarry, La Tour, etc., eurent des flots de visiteurs. Dans toute la Gruyère, en somme, on a fêté la bénédiction avec un entrain digne des anciens jours.

Une éclipse de lune partielle, visible de notre région, se produira dans la nuit du 16 au 17 octobre. Elle commencera à 22 heures 44 et durera jusqu'à 1 h. 34. Plus des neufs dixièmes de la lune seront envahis par l'ombre.

Bibliographie.

Le numéro 5 de l'*Illustré* présente à ses lecteurs une série de photographies particulièrement variées. Nous citons avec un plaisir spécial celles des vendanges neuchâtelaises, empreintes d'un charme bien romand.

La devise de l'*Illustré* « joindre l'utile à l'agréable » est suivie à la lettre dans la partie rédactionnelle du N° 5. Qu'on en juge plutôt: Un roman d'aventures (L'Île déserte, de J. Chenevière), une nouvelle de Zamaçois qui déridera les plus moroses. (Le témoin à décharge), un croquis d'Océanie dû à la plume alerte de René Gouzy (De quelques gentlemen), la fin d'*Une surprise*, de Virgile Rosset, et trois articles consacrés respectivement à l'ancien président Forrer, à Daniel Colladon, le trop modeste savant genevois qui inventa les perforatrices à air comprimé et à une nouvelle invention américaine: les emmagasineurs de chaleur solaire. Quelques anecdotes terminent agréablement cet attrayant numéro.

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDE
CIRAYECNA & C^{ie} GENEVE

Tailleuse

pour dames, possédant 1^{er} diplôme, avise l'honorable public de Bulle et environs qu'elle se charge de tous travaux concernant son état.

Par un travail prompt et soigné à des prix modérés, elle s'efforcera de mériter la confiance de sa clientèle.

Se recommande,

Mlle **DAFFLON**, tailleurse près de la Gare B. R. VAULRUZ.

Chataignes grosses

et saines (Maroni) 15 kg., 5 fr.

Noix, récolte 1921

garantie bonne marchandise. Si l'article ne convient pas, l'argent en retour.

5 kg., fr. 5.80; 10 kg., fr. 10.50.

Raisins dorés, 10 kg., fr. 9.—

Oignons de conserve, 15 kg., fr. 8.75

Franco départ, contre remb.

Zucchi, N° 56, Balerna.

Travaux en soumission.

La commune de Morlon met en soumission les

travaux de maçonnerie

pour la réparation de son étang, consistant : plate-forme en béton armé et réparations à l'intérieur.

Pour voir les travaux et prendre connaissance du cahier des charges, M. le Syndic sera à la disposition des intéressés mercredi 12 courant, à 1 h. du jour.

Les soumissions seront adressées à M. le Syndic, sous pli fermé, jusqu'à vendredi 14 octobre. Pas d'indemnité de route.

Morlon, le 7 octobre 1921.

Par ordre: *Le Secrétaire*

Génisses égarées.

2 génisses rouge et blanche se sont jointes, le 6 oct., au tronçon de Calybite Menoud, à Sommetier, chez lequel on peut les retirer.

A vendre

une nichée de porcs de 9 semaines.

S'adresser à REICHENBACH Frères, La Léchère, Bulle.

A louer

par voie de soumission, en bloc ou séparément, quelques poses de

bon terrain

au Russalet, à la Condémine et aux Joridis, ainsi que grange, écuries et remises. Place du Champ de foire.

Pour conditions, se renseigner chez Mmes Remy, près de l'Hôtel de l'Écu, chez lequel les offres devront être déposées jusqu'à vendredi soir, 21 courant.

A louer

un repais

d'environ 4 poses, à Vuadens. S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 3239 B.

Mme Edouard GLASSON

demande

jeune fille

soigneuse, exempte de l'école ménagère, sachant raccommoder. Entrée 1^{er} novembre.

A VENDRE

8000 pieds de

foin et regain

à consommer sur place ou à distraire. S'adresser à Tiburce, BOSSON, Riaz.

On a trouvé

dimanche, entre Bulle et La Tour une montre de dame

La réclamer contre remboursements des frais à M. Xavier Remy, La Tour.

A vendre

à très bas prix, plusieurs commodes bureau, armoires, ainsi que des chambres en noyer, le tout neuf et dernier style. — S'adresser à POLETTI ébéniste, maison Torche, La Tour-de-Trême.

A vendre

aux abords de Montreux

Café-restaurant

grange et écurie, jardin potager attenant, d'une contenance de 28 ares

Rendement assuré.

Prix de vente: Fr. 25.000 —, dont Fr. 15.000.— comptant.

Offres à M. J. FAVRE, notaire, Montreux. P 2920 M

A vendre

le bâtiment

avec dépendances propriété de M. Ch. GEISMANN, rue de la Condémine, à Bulle; immonuble d'un très bon rapport. Conditions avantageuses.

S'adresser au sousigné,

Aif. Reichen.

Domestique

sachant traire, cherche place.

S'adresser à Publicitas S. A. Bulle, sous P 324 B.

Jeune homme

de 20 ans, sachant fabriquer,

cherche place

dans une laiterie.

S'adres à Publicitas, Bulle.

Les névrosés et malades du cœur

ne doivent pas tarder un instant à faire du Café de Malt Kneipp Kathreiner leur boisson quotidienne.

Vente de bois

par soumission.

La commune de Villarvolard met en soumission, jusqu'au samedi 22 octobre prochain, environ 500 m³ de bois en 2 lots de 160 plantes démarquées dans la forêt dite sur les Morroz, au dessus de Villarvolard.

Prendre connaissance des conditions auprès de REPOND G. ston, forestier.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

La soumission, munie d'un 1^{er} diplôme, a l'avantage de porter à la connaissance du public qu'elle s'est établie comme

tailleuse pr Dames

et se recommande pour tous travaux concernant son état.

Jeanne Berset

maisons ouvrières, BULLE



Soude à blanchir, Hencô

RIDEAUX brodés.

Grands et petits rideaux en mousseline, tulle et tulle application, par paire et par pièce, vitrages, broderies pour linge, brise-bise, etc. Vente directe aux consommateurs. Echantillons par retour du courrier. —

H. Mettler, Hérisau. Fabrique spéciale de rideaux brodés.

Bonnard & Cie, à Lausanne

avisent leur honorable clientèle que les nouvelles collections de

Tissus et Nouveautés

pour la Saison d'hiver sont en dépôt chez leur représentant:

Madame Vve Emile BARRAS
négte, à BULLE.

Nos prix ont subi cette saison une baisse très importante dont nous sommes heureux de pouvoir faire bénéficier notre clientèle, que nous nous efforcerons toujours de servir au mieux.

P 32931 L

Armes pour la chasse au chamois.

CARABINES à partir de 100 fr., rayées.
CARTOUCHES 9,3 72 D; 450 400; 9,3-53 normal; 9,3 53 B; 10,75; Wetterli centrale et annulaire, cartouches pour drilling, etc.

— PRIX MODÉRÉS — Emile MORARD, fers, BULLE

LOCATION DE DOMAINE

La commune de Botterens expose en location le DOMAINE DU VILLARS

de la contenance de 6 poses. Les mises auront lieu le lundi 17 octobre prochain, de 2 à 3 heures, dans une salle particulière de l'Hôtel du Chamois, à Botterens.

Botterens, le 9 octobre 1921.

Par ordre: *Le Secrétaire.*

LOCATION de MONTAGNE.

Le jeudi 27 octobre courant, dès 2 heures du jour, au Café Gruyérien, à Bulle, le soussigné exposera en location, par voie d'enchères publiques,

le pâturage boisé des Fenils-Derrey,

de la contenance de 53 poses, sis sur la commune de Lessoc.

Entrée en jouissance: 1922.

L'exposant: GAUDARD, avocat, Bulle.

PHOTO-HALL Simon Glasson, Bulle

Appareils d'agrandissements pouvant s'utiliser à la lumière électrique et à celle du jour.

Lanternes de projections dans tous les formats pour familles, sociétés, etc.

Jumelles à priame Berthlot grossissant 6 et 8 fois.

Lampes de poche, Magnéto Lucifer, éclairage continu sans batterie.

Grand choix d'appareils des premières marques étrangères.

Caisses-emballages.

Maison de vins met en soumission la four-niture de 300 caisses pour expéditions de bouteilles.

Pour renseignements et offres s'adresser:

Mont-d'Or S. A., SION.

ESSE
MANDISE
GENEVE

Cours de Danse

par M. Georges PERNET
diplômé de l'Académie de Paris.
Délai d'inscription : 15 octobre. — Pour renseignements, s'adres-
ser à la Librairie Baudère ou à M. Nicolas Gex, postes, Bulle

ANTIQUITÉS

Vente aux enchères :

Meubles gothiques. - Tableaux anciens.
Gravures. - Porcelaines. - Etoffes an-
ciennes. - Fauteuils. - Bureaux. - Etains.
Avenue du Kursaal, N° 2, à Montreux,
les vendredi et samedi 14 et 15 octobre,
dès 9 h. du matin.

Mise de bois.

Samedi 15 courant, la
commune de Le Pâquier
exposera en mises publiques, dans
ses forêts de la Schiaz et
des Joux, environ 15 mon-
les bois sec, ainsi que quel-
ques N°s de bois sec ou dé-
périssant et bois de répa-
rations.

Rendez vous des mises, avec
sap garni, à 9 heures, au cha-
let de l'Abergère.
Le Pâquier, le 4 octobre 1921.
Le Conseil communal.

Jeune homme

cherche place comme
VACHER
si possible en Gruyère. Références
à disposition. — S'adresser au
Bureau du journal.

CABINET DENTAIRE

H. DOUSSE

Chirurgien-dentiste

— BULLE —

reçoit de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

A Châtel St Denis, le lundi, reçoit de 10 à 12 heures et de
2 à 5 heures

Transports par Camions

en tous genres, à prix très avantageux.

G. Jenny, méc., Farvagny.

P. 12153 F.

Téléphone N° 11.

Bassins en ciment armé

toutes dimensions.

Garantie 10 ans.

Drains en ciment de 10 à 30 cm. diamètre.

L. DAFFLON, MARSENS.

Marchandise rendue à domicile sur demande.

Articles militaires suisses et américains

en drap.

Vareuses drap de capote, suisses.

Pantalons kuki.

Vestons très chauds.

Manteaux drap.

Casquettes drap, très pratiques.

Couteaux de l'armée suisse.

Sacs allongés, ordonn. actuelle.

— PRIX TRÈS FAVORABLES —

Fr. MOURLEVAT

Os, chiffons, métaux, BULLE

Actuellement, on demande à acheter des os secs par toutes
quantités. Demander les conditions.

Pour la Foire

Plumes et Duvets

Choix considérable
depuis le 1/2 kg., 2.50.

Milaine (Frotzon) très solide, pour hommes	le mètre depuis Fr.	8.90
Drap pour hommes, dessins variés	» » »	6.50
Etoffe très pratique pour robes d'hiver	» » »	2.50
Veloutine pour blouses et robes	» » »	1.95
Lainage nouveauté pour robes	» » »	4.50
Flanelette pour lingerie	» » »	0.95

Manteaux pour Dames, choix considérable depuis 15 fr.

GRANDS MAGASINS LÉOPOLD BRUNSCHWIG, BULLE

Grand'Rue, 3-4.

-- Velours de Laine --

Tissus spécial pour Manteaux de Dames.

Grand assortiment de teintes

qualité supérieure. Prix avantageux.

Exposition dans notre vitrine.

FABRIQUE FRIBOURGEOISE DE DRAPS S. A., NEIRIVUE

Magasin à BULLE (Place de la Gare).

FOIRE D'OCTOBRE

Visitez les Grands Magasins

CHAUSSURES MODERNES S. A.

Place du Tilleul

BULLE

Téléphone 63

où vous trouverez un choix immense

en chaussures fines et ordinaires, — Rayon bien assorti
de chaussures fortes et de sport.

Souliers faits à la main.

Grand choix de chaussons gallochés et non gallochés,
pantoufles diverses, chaussures en velours gallochées et
non gallochées, socques doublées et non doublées, bottes-
socques, caoutchoucs, Snow-Boots, etc., etc.

Voyez nos étalages

et vous serez convaincus des prix très réduits et avantageux

Escompte 5 %

Réparations.

Pots à conserves



en grès vitrifié

pour choucroute, haricots, etc., etc.
contenance de 5 à 12 1/2 litres, à fr. 0.60 le litre
et de 15 à 250 litres, à des prix proportionnel-
lement inférieurs.

E. GLASSON & Co, BULLE

VENTE D'IMMEUBLES

Le mercredi 19 octobre, dès 2 heures de l'après midi,
dans une salle particulière de l'Hôtel de Ville, à VAULRUZ, le
sousigné exposera en vente, par voie de mises publiques, une partie
des immeubles qu'il possède rière le territoire de la commune de
Vaulruz savoir :

- Art. 119 Champbozon, pré de 153 per. hes ;
- » 123 Ponts d'Amont, la Cote, place de 14 perches ;
- » 124a, » » » pré de 2 poses 122 perches ;
- » 124b » » » place de 2 perches.

Les conditions seront lues avant les mises.
Vaulruz, le 3 octobre 1921.

L'exposant : Bourquenoud Philippe.

VENTE DE DOMAINE

Les héritiers de M. Bertschy, ancien juge de paix, à Villars
d'Avry, mettent en vente par voie de soumission, son domaine de la
contenance d'environ 15 poses, terrain de 1^{re} qualité, maison d'habita-
tion, grange, écurie, beau verger, eau intarissable.

Pour visiter les immeubles, s'adresser à Mme Vve Léon Bertschy
au dit lieu.

Prendre connaissance des conditions et déposer les soumissions, jus-
qu'au 18 courant, auprès de M. Louis Bertschy, au Bry.

L'Hoirie Bertachy, au Bry (Gruyère).

Docteur C. MORARD

ancien interne à l'Hospice orthopédique

de la Suisse romande, à Lausanne (Dr Nicod),

ancien assistant du Dr Clément, à Fribourg,

ancien interne à l'Hôpital cantonal de Lausanne dans

les services des maladies des enfants et des nourrissons

(Prof. Taillens), et des maladies du nez, de la gorge et

des oreilles (Prof. Barraud)

A OUVERT son

Cabinet de consultations à BULLE, Grand'rue 45

CONSULTATIONS de 9 h à midi, dimanche excepté.

Téléphone 215.

Médecine générale.

Maladies du nez, de la gorge et des oreilles.